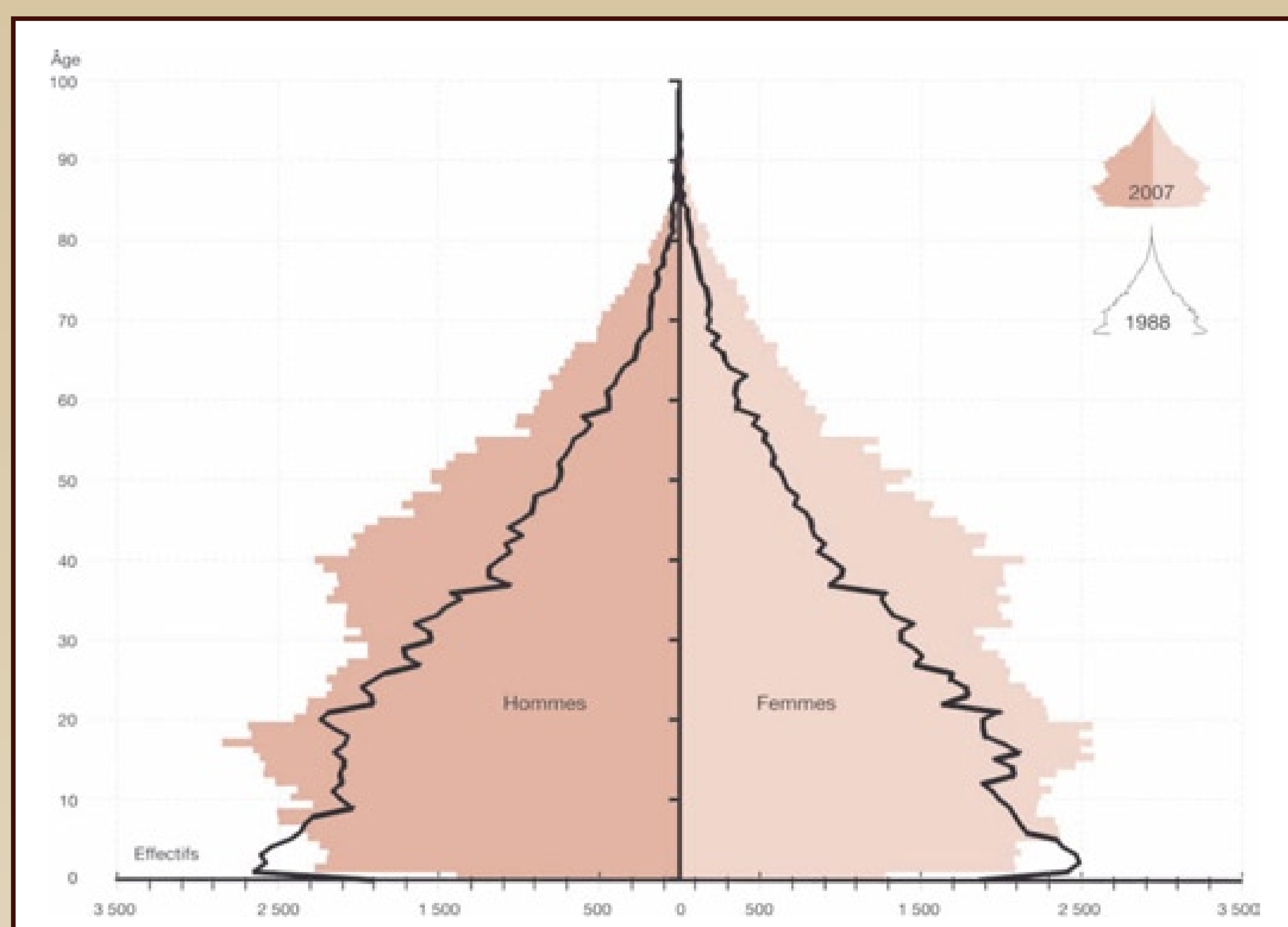


L'ORGANISATION SOCIALE AUJOURD'HUI

• **De la démographie :** « Avec 260 000 habitants en 2007, la population de Polynésie française a doublé en trente ans. »

> la population de moins de 20 ans a baissé :

« La population reste jeune mais elle vieillit. Désormais, les personnes âgées de 20 à 59 ans sont majoritaires (55 %). En revanche, ces vingt dernières années, la part des jeunes de moins de 20 ans a diminué de 10 points pour atteindre 36 %. Les enfants de moins de 6 ans sont moins nombreux en 2007 qu'en 1988. »



sources : INSEE-ISPf (recensement de la population 2007)

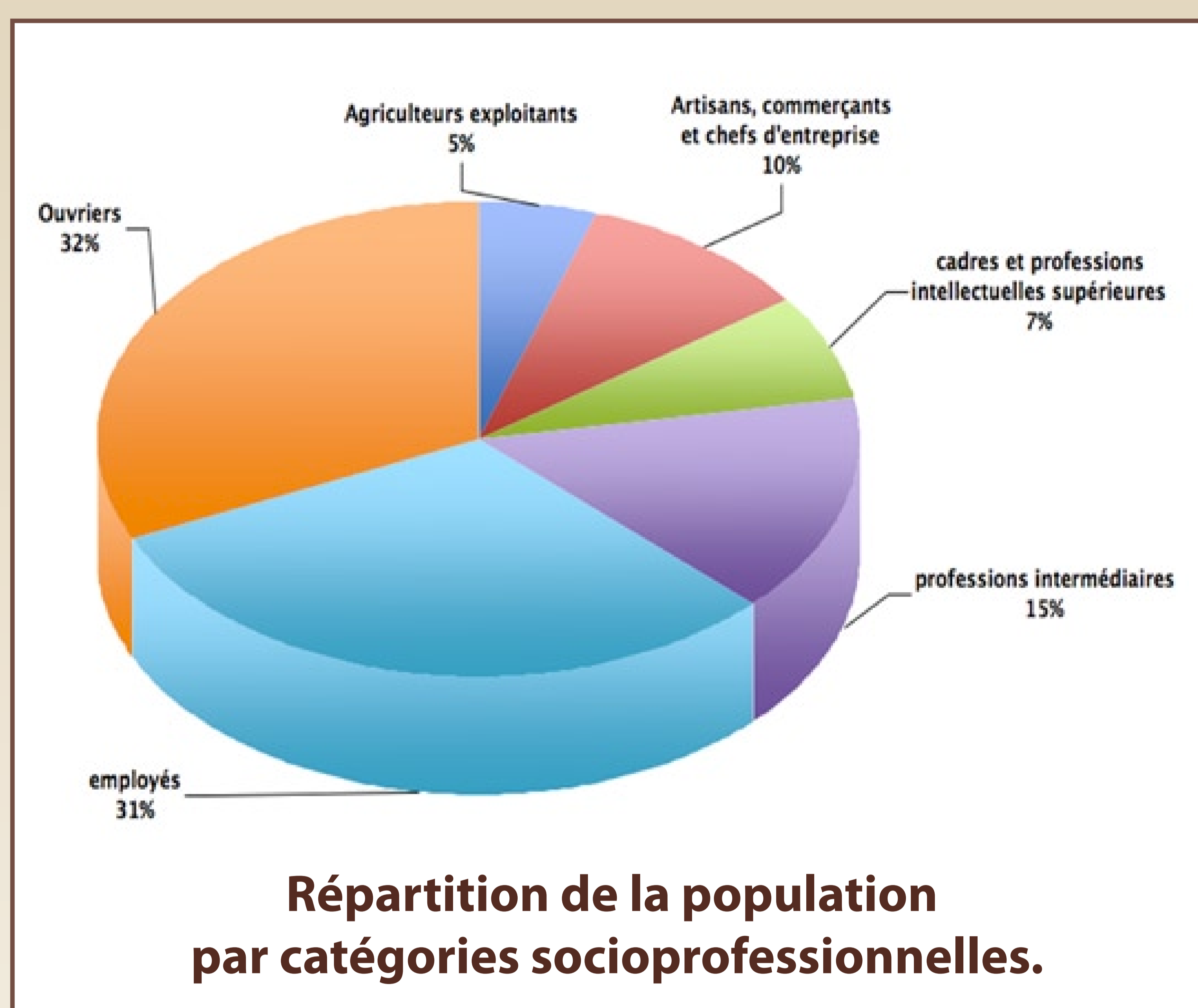
> une personne sur dix a 60 ans ou plus :

« La part des personnes âgées de 60 ans ou plus augmente : en 2007, elle représente 9 % de la population contre 5 % en 1988. Leur nombre est de 22 700 personnes en 2007, il était de 9 844 en 1988. »

• **Une diversité de catégories socioprofessionnelles**

« Le nombre de familles augmente et leur taille diminue »

« En 2007, 232 207 personnes vivent dans 68 465 familles et 23 369 personnes vivent dans un ménage mais sans constituer une cellule familiale. Le nombre de familles comme le nombre de ménage augmente, parallèlement la taille des familles et des ménages diminue. En 1988, la taille moyenne d'un ménage était de 4,7 personnes, elle est de 3,8 en 2007. »



sources : INSEE-ISPf (recensement de la population 2007)

• **De l'Éducation :**

En 1982, l'enseignement du tahitien est introduit dans les écoles primaires, à raison de deux heures et demie par semaine. En 1996, cet enseignement est étendu au secondaire, mais reste facultative.

Depuis 2005, le renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage des langues et de la culture polynésiennes, grâce à la mise en œuvre d'une politique éducative linguistique forte, a permis la véritable prise de conscience que les langues et la culture polynésiennes participe voire accentue la réussite scolaire des élèves.

De manière générale, « en Polynésie française, à la rentrée 2009*, les classes d'âge de 5 à 13 ans sont scolarisées à 100 %. Sur les classes d'âge de 14 à 17 ans, l'allongement de la scolarité jusqu'à 16 ans, depuis 1994, a favorisé la poursuite d'études : la proportion de jeunes de 15 à 17 ans scolarisés est passée de 79 % à 89 % en dix ans avec un doublement des effectifs scolarisés en lycée. »

sources : INSEE-ISPf (recensement de la population 2007)